

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Pouvoir adjudicateur :

Ville de Rungis
5, rue Sainte Geneviève
94150 RUNGIS

2. Mode de passation :

Procédure adaptée (les articles 27, 78 et 80 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics)

3. Objet du marché :

Accord cadre à bon de commande d'organisation d'un séjour de ski pour des jeunes de 6 à 10 ans en février 2019

4. Date des prestations :

Du samedi 23 février au 02 mars 2019

5. Justifications à fournir :

- Justificatifs administratifs détaillés au dossier de consultation

6. Critères de jugement des offres :

La valeur technique de l'offre : 50 % soit 50 points / 100

- Conditions d'hébergement (sanitaires, taille des chambres...) **20 % soit 20 points sur 100**
- Implantation du centre par rapport aux pistes, au domaine skiable **15 % soit 15 points sur 100**
- Description détaillée des activités (lieux, nature, moyens de transport mis à disposition, durée de l'activité, activités de substitution) **10 % soit 10 points sur 100**
- Présentation détaillée de la station et du domaine skiable, ainsi qu'une présentation détaillée du chalet (photos, plans....) **5 % soit 5 points sur 100**

Le prix des prestations : 50 % soit 50 points / 100

- Prix jugé sur la base du bordereau des prix unitaires Toutes taxes comprises **50% soit 50 points sur 100**

7. Conditions de financement et de règlement des prix :

Les prestations seront financées dans le cadre du budget de la ville de Rungis et seront réglées par mandat administratif.



8. Date limite :

Remise des offres le 14 septembre 2018 à 12h00

9. Retrait DCE et Renseignements :

Techniques : Mr. NERRIERE

Administratifs : Mme HERVÉ

Tel : 01.45.12.80.32

Fax : 01.45.12.80.47

services.techniques@ville-rungis.fr

DCE téléchargeable sur achatpublic.com

10. Date d'envoi et mise en ligne du présent avis sur le site internet de la ville de Rungis www.rungis.fr : le 20 août 2018